

DISCOURS DE JEAN PAUL II À L'ARRIVÉE À L'HÉLIPORT DE BETHLÉEM DANS LES TERRITOIRES AUTONOMES PALESTINIENS

Mercredi 22 mars 2000

Monsieur le Président Arafat, Excellences, Chers amis Palestiniens,

1. "Ici, de la Vierge Marie, Jésus-Christ est né": ces paroles, inscrites sur le lieu où, selon la tradition, Jésus est né, sont le motif du grand Jubilé de l'An 2000. Elles sont le motif de ma visite d'aujourd'hui à Bethléem. Elles sont la source de la joie, de l'espérance et de la bonne volonté qui, pendant deux millénaires, ont rempli d'infinis coeurs humains en entendant le nom de "Bethléem".

Des personnes de tout lieu se tournent vers cet endroit unique de la terre avec une espérance qui transcende tous les conflits et les difficultés. Bethléem - où le coeur des Anges chantait: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur terre aux hommes..." (Lc 2, 14) - se présente, en chaque lieu et à chaque époque, comme la promesse du don de la paix de la part de Dieu. Le Message de Bethléem est la Bonne Nouvelle de la réconciliation entre les hommes, de la paix à chaque niveau de la relation entre individus et nations. Bethléem est le carrefour universel où tous les peuples peuvent se rencontrer pour édifier ensemble un monde qui soit à la hauteur de notre dignité humaine et de notre destin. Le Musée de la Nativité, inauguré récemment, montre comment la célébration de la naissance du Christ est devenue une partie de la culture et de l'art des peuples, partout dans le monde.

2. Monsieur Arafat, en vous remerciant de l'accueil cordial que vous m'avez réservé au nom de l'Autorité et du Peuple palestinien, j'exprime tout mon bonheur d'être ici aujourd'hui. Comme puisje ne pas prier afin que le don divin de la paix devienne toujours plus une réalité pour tous ceux qui vivent sur cette terre, marquée de façon unique par les interventions de Dieu? Paix pour le

peuple palestinien! Paix pour tous les peuples de la région! Personne ne peut ignorer combien le peuple palestinien a dû souffrir au cours des dernières décennies. Votre tourment est présent aux yeux du monde. Il a duré pendant trop longtemps.

Le Saint-Siège a toujours reconnu que le peuple palestinien a le droit naturel de posséder une patrie et le droit de pouvoir vivre en paix et sereinement avec les autres peuples de cette région (cf. Lettre apostolique *Redemptionis anno*, 20 avril 1984). Au niveau international, mes prédécesseurs et moi-même avons plusieurs fois proclamé que l'on n'aurait pas pu mettre fin au triste conflit en Terre Sainte sans de solides garanties pour les droits de tous les peuples concernés, sur la base de la loi internationale et des importantes résolutions et déclarations des Nations unies.

Nous devons tous continuer à agir et à prier pour le succès de chaque effort authentique visant à apporter la paix sur cette terre. Ce n'est qu'avec une paix juste et durable - qui n'est pas imposée mais garantie par des négociations - que les aspirations palestiniennes légitimes seront satisfaites. Alors seulement, la Terre Sainte verra la possibilité d'un nouvel avenir lumineux, qui ne sera plus perdu en rivalités et en conflits, mais solidement fondé sur la compréhension et la coopération pour le bien de tous. Le résultat dépend en large mesure de la disponibilité courageuse des responsables du destin de cette partie du monde à adopter de nouvelles attitudes de compromis ou d'acceptation des exigences de justice.

3. Chers amis, je suis pleinement conscient des grands défis auxquels les autorités et le peuple palestinien doivent faire face dans chaque domaine du développement économique et culturel. J'adresse en particulier mes prières à ces Palestiniens - musulmans et chrétiens - qui sont encore privés d'un logement, de la place qui leur revient dans la société et de la possibilité d'une vie de travail normale. Je souhaite que ma visite d'aujourd'hui au "Camp de réfugiés de Deheisheh" servira à rappeler à la Communauté internationale la nécessité d'une action décisive pour améliorer la situation du peuple palestinien. J'ai été particulièrement heureux de l'acceptation unanime de la part des Nationes unies de la Résolution sur Bethléem 2000, qui engage la Communauté internationale à contribuer au progrès de cette région et à l'amélioration de conditions de paix et de réconciliation dans l'un des lieux les plus aimés et significatifs de la terre.

La promesse de paix faite à Bethléem ne deviendra une réalité pour le monde que lorsque la dignité et les droits de tous les êtres humains créés à l'image de Dieu (cf. *Gn* 1, 26) seront reconnus et respectés.

Aujourd'hui et à jamais le peuple palestinien est présent dans mes prières à Celui entre les mains duquel est déposé le destin du monde. Puisse le Très-Haut illuminer, soutenir et guider tout le peuple palestinien le long du chemin de la paix!

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana